CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E99005** **VALABLE JUSQU'AU** **14/12/2026**

ÉDITÉ LE 22/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/06/2008

Raison sociale : RENO PATRIMOINE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 26/06/2015

Capital : 1 000

6 RUE DES BOURGUIGNONS
60440 BREGY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COMPIEGNE 50460153500017

Siret : 504 601 535 00017

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 3377870/K

Assurance Responsabilité Travaux :
ACM-IARD SA 000000143407737

Assurance Responsabilité Civile :
ACM-IARD SA I7 1001761

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 03 44 88 68 20 **Fax :**

Portable : 06 07 22 79 88

Responsabilité légale :
HURTEL FRÉDÉRIC PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.renopatrimoine.com

E-mail : reno.patrimoine@gmail.com

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 265 715 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	2	22/09/2026
7122	Isolation thermique par l'intérieur		02/09/2025
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		11/03/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

22/10/2026 17:11

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E99005** **VALABLE JUSQU'AU** **14/12/2026**

ÉDITÉ LE **22/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/06/2008
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 26/06/2015
Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COMPIEGNE 50460153500017

Siret : **504 601 535** **00017**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 3377870/K

Assurance Responsabilité Travaux :
ACM-IARD SA 000000143407737

Assurance Responsabilité Civile :
ACM-IARD SA I7 1001761

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : **RENO PATRIMOINE**

6 RUE DES BOURGUIGNONS
60440 BREGY

Téléphone : 03 44 88 68 20 **Fax :**
Portable : 06 07 22 79 88

Site Internet : http://www.renopatrimoine.com
E-mail : reno.patrimoine@gmail.com

Responsabilité légale :
HURTEL FRÉDÉRIC PRÉSIDENT

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	22/09/2026
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	02/09/2025
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	11/03/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	11/03/2025
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

22/10/2026 17:11

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.